

## Direction du cabinet

Liberté Égalité Fraternité

Direction du cabinet Bureau de la Représentation et de la Communication de l'État

affaire suivie par : Nicolas GAILLARD pref-cabinet@haute-savoie.gouv.fr

Annecy, le

0 1 DEC. 2020

Le Préfet de la Haute-Savoie

à

Mesdames et Messieurs les maires

en copie à :

Mesdames et Messieurs les Parlementaires, Madame et Messieurs les Sous-préfets, Monsieur le directeur départemental de l'ONAC-VG

Objet : organisation des cérémonies commémoratives du 5 décembre 2020, journée nationale d'hommage aux morts pour la France pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie.

La situation sanitaire liée à l'épidémie de Covid 19 ne permet pas de tenir les cérémonies commémoratives dans le format habituel, avec présence du public, de porte-drapeaux, de troupes.

Dans ce cadre, le Gouvernement a décidé d'autoriser la tenue des cérémonies du 5 décembre 2020 en format restreint, (une jauge maximale de 10 personnes devra être recherchée) avec application d'un protocole sanitaire strict : port du masque, respect des gestes barrières et notamment de la distanciation sociale minimale entre chaque participant.

A cette occasion, les maires pourront procéder au dépôt d'une gerbe dans les lieux où se tient la cérémonie habituellement. Les bâtiments publics devront être pavoisés aux couleurs du drapeau national.

Mes services restent à votre disposition pour tout complément d'informations.

Alain ESPINASSE

Rue du 30<sup>ème</sup> régiment d'infanterie BP 2332 - 74034 Annecy cedex Tel : 04 50 33 60 00 Mél : pref-cabinet@haute-savoie.gouv.fr http://www.haute-savoie.gouv.fr/

Préfecture labellisée Qual-e-Pref depuis le 18 décembre 2019. Modules 1 et 7 : Relation générale avec les usagers & Communication d'urgence en cas d'événement majeur





## La ministre déléguée

## Journée nationale d'hommage aux « morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de Tunisie

## 5 décembre 2020

Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la mémoire et des anciens combattants

En cette journée nationale, la République renouvelle solennellement son hommage aux « morts pour la France » de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. La nation se souvient de toutes les victimes, civiles comme militaires, de ce conflit qui brisa tant de destins et généra tant de violences.

Il y a 60 ans, une guerre, longtemps niée, entrait dans sa septième année. Des soldats de métiers, des centaines de milliers de jeunes hommes appelés ou rappelés sous les drapeaux et des membres des forces supplétives combattaient pour la France sur le territoire algérien.

De 1952 à 1962, en Algérie, au Maroc et en Tunisie, près de deux millions d'hommes ont servi nos armes. 70 000 ont été blessés, plus de 25 000 sont tombés pour la France. Hier, ils ont combattu avec dévouement pour nos couleurs, aujourd'hui, ils reposent dans la mémoire nationale.

C'est à toute cette génération, celle qui a eu « 20 ans dans les Aurès » que nous consacrons cette journée. A ceux qui y trouvèrent la mort, à ceux qui en revinrent, y ont souffert et en souffrent encore, marqués dans leur chair comme dans leur esprit. Le souvenir de ces mois de service et de guerre est toujours vivace chez nombre d'anciens combattants.

Dans son hommage et dans la reconnaissance de la douleur, la France n'oublie ni les tourments des civils, ni les rapatriés qui ont abandonné un pays qui était le leur, qui était celui de leur cœur et de leurs ancêtres. Elle sait à quel point les exactions commises à leur encontre, au printemps et à l'été 1962 notamment, puis le déracinement constituent encore des plaies vivaces.

Elle sait également le sort des anciens harkis et de leurs familles qui ont subi de terribles représailles ou qui ont été contraints de quitter leur terre natale. Elle pense aussi à ces hommes et à ces femmes, civils et militaires, dont la trace a été perdue.

Les armes se sont tues depuis 58 ans. Cette période occupe dans notre histoire et dans notre mémoire nationale une place toute particulière. L'histoire de la guerre d'Algérie est celle d'une déchirure, d'une blessure non-cicatrisée, de drames familiaux, personnels et même intimes, d'un enchevêtrement de destins bousculés parfois brisés.

Parce que cette histoire est complexe, sa mémoire est plurielle. Parce que cette histoire est la nôtre, il est nécessaire de continuer son enseignement et de permettre sa juste compréhension. Parce que ces mémoires sont essentielles pour la construction de nos identités et pour notre cohésion nationale, sa transmission aux jeunes générations doit se poursuivre de manière apaisée.

Se souvenir, témoigner, raconter, expliquer, partager, en sont les maîtres mots. C'est aussi ce que nous faisons en cette journée nationale.